

10 nov 2010 -12:48

Appartient à [Conseil des ministres du 10 novembre 2010](#)

## Stagiaires judiciaires

### Recrutement des stagiaires judiciaires en 2011

#### Recrutement des stagiaires judiciaires en 2011

Sur proposition de M. Stefaan De Clerck, ministre de la Justice, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'intention de recruter 48 stagiaires judiciaires en 2011. Il s'agit de 22 places francophones et de 26 places néerlandophones. Les stagiaires seront recrutés à partir du 1er octobre 2011.

Le nombre de places se base sur le fait que, chaque année, au moins 87 places de base sont vacantes et qu'environ deux tiers de toutes les nominations de base devraient se faire par la voie de stage judiciaire. La répartition linguistique tient compte du rapport entre le nombre de magistrats néerlandophones et francophones (NL = 55 % ; FR = 45 %).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe